

## L'ART DE LA MYSTIFICATION CHEZ BALZAC : ANONYMAT, PSEUDONYMAT, TITRE TROMPEUR

Malgré le titre ambitieux de mon intervention, ce que je veux faire ici est simple et limité. C'est-à-dire que, je veux examiner *l'art de la mystification chez Balzac* en me limitant à ne traiter que de la *tromperie* sur l'identité de l'auteur et sur l'identité de l'œuvre (je ne traite pas de la thématique de la mystification dans le récit balzacien). De plus, je vise une période délimitée qui commence en 1829, et se termine vers le milieu des années 1830. On pourrait se demander pourquoi je m'intéresse à ces années en particulier. Premièrement parce que, c'est en 1829 que *Le Dernier Chouan* est publié comme le *premier ouvrage-livre* d'« Honoré Balzac ». Deuxièmement, c'est non seulement parce que je m'intéresse personnellement à l'activité de Balzac *conteur* dans cette période, mais aussi qu'il me semble que c'est dans cette période précise que Balzac profite le plus souvent de la stratégie mystificatrice sur le nom d'auteur et sur le titre d'œuvre. Alors, dans cette étude, j'énumérerai quelques exemples balzaciens de l'usage de l'anonymat et du pseudonymat, et du titre trompeur<sup>1</sup>. Et puis, à partir principalement de ces exemples, j'examinerai l'objet et la nature de l'art de la mystification chez Balzac.

### *Balzac mystificateur malgré tout*

Comme je viens de l'évoquer, Balzac signe à un ouvrage pour la première fois de son nom à l'occasion de la publication du *Dernier Chouan* en mars 1829. Et, c'est Balzac lui-même qui dans l'« Introduction » de l'édition originale du *Dernier Chouan*, manifeste son point de vue sur la *signature d'auteur*. Je cite une partie de cette « Introduction » :

Les considérations politiques qui viennent d'être exposées ont engagé l'auteur à mettre son nom à un ouvrage qu'une défiance bien légitime pour un premier livre lui eût conseillé de cacher. Sous le rapport littéraire, il a réfléchi qu'il y a peut-être aujourd'hui de la modestie à signer un livre, lorsque tant de gens ont fait de l'anonyme une spéculation d'orgueil<sup>2</sup>.

Bien que Balzac insiste ainsi que *Le Dernier Chouan* est son « premier livre », aujourd'hui, on connaît bien que, avant ce premier livre, Balzac a déjà publié ses « œuvres de jeunesse », en cachant son vrai nom sous les pseudonymes<sup>3</sup>. On connaît aussi qu'il y a des liens entre *Le Dernier*

---

1. Sur la problématique de l'identité de l'auteur par rapport à l'usage de l'anonymat et du pseudonymat chez Balzac voir Pierre Laforgue, *Balzac dans le texte*, Paris, Christian Pirot, « Balzac », 2006, p. 17-66.

2. Balzac, « Introduction du *Dernier Chouan, ou la Bretagne en 1800* » [1829], *Les Chouans*, édition de Claude Bernard, Paris, Librairie générale française, « Livre de poche », 1997, p. 470.

3. Voir Balzac, *Premiers Romans 1822-1825*, éd. André Lorant, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1999, 2 vol. Voir aussi Joëlle Gleize, « Balzac pseudonyme, lecteur anonyme », in *Balzac : une poétique du roman*, sous la direction

*Chouan* et ces œuvres de jeunesse, au niveau de la composition, de l'histoire, et du thème<sup>4</sup>. Il est à noter que c'est juste un an avant la publication du *Dernier Chouan*, que Balzac a conçu et puis abandonné son projet du roman historique intitulé *Le Gars*, pour lequel Balzac a inventé et incarné un auteur fictif nommé Victor Morillon. Alors, ce qui distingue nettement *Le Dernier Chouan* de ces œuvres de jeunesse, c'est avant tout l'emploi de son vrai nom. À la différence des œuvres de jeunesse pseudonymes, et des projets échoués ou inédits, *Le Dernier Chouan* est orné par la signature de « Balzac ». De ce point de vue, on peut dire que le début de carrière littéraire de Balzac est remarquable par le fait qu'il renonce à la stratégie mystificatrice qu'il a tant effectuée dans sa jeunesse<sup>5</sup>. C'est le refus de l'anonyme, le renoncement à se cacher sous les noms fictifs, en bref, l'adieu à la littérature *illégitime* qui marquent le point de départ de sa nouvelle vie littéraire.

Cependant, malgré cet adieu, neuf mois après la publication du *Dernier Chouan*, déjà à l'occasion de la publication de la *Physiologie du mariage* en décembre 1829, Balzac choisit, de nouveau, d'être auteur anonyme. Cette fois, il se cache sous le masque du « jeune célibataire<sup>6</sup> ». Certes, comme l'a remarqué justement René Guise, dans la notice de l'édition de la Pléiade : « La signature "par un jeune célibataire" qui complète ce titre dans l'édition originale n'assure à Balzac qu'un anonymat relatif<sup>7</sup> ». C'est d'abord parce que l'« Introduction » de la première édition de la *Physiologie* est, en réalité, signée « H. B...C<sup>8</sup> ». A partir de cette signature abrégée, il n'est pas difficile de supposer le vrai nom d'auteur. Même si Balzac cache partiellement son vrai nom, au lecteur de l'époque, le nom de Balzac peut être reconnu ou deviné par les connaisseurs ou par les critiques. Dans ce sens, l'anonymat est bien relatif. De plus, comme l'a constaté René Guise, d'après l'étude de Pierre Barbéris sur la réception critique des premières œuvres de Balzac<sup>9</sup>, on connaît que, au moment de la publication de son deuxième livre : « Balzac s'est soigneusement occupé du lancement de la *Physiologie du mariage* ; il doit à la "camaraderie" littéraire quelques articles qui firent connaître l'ouvrage et lui valurent en définitive une critique abondante<sup>10</sup>. » Ici, nous ne discutons pas encore *par quelle raison* ou *dans quel but*, l'auteur de la *Physiologie* préfère être

---

de Stéphane Vachon, Paris et Montréal, PUV-XYZ, 1996, p. 77-87.

4. « *Les Chouans* [...] encore chargé de ces thèmes gothiques et frénétiques auxquels le réaliste ne renoncera jamais tout à fait, et proche de *Falturne*, de *L'Héritière de Birague*, de *Jean-Louis*, du *Vicaire des Ardennes* et surtout de *Clothilde de Lusignan*, publiées sous les pseudonymes ronflants de Lord R'Hoone, Villerglé ou Horace de Saint-Aubin. », Claude Bernard, « Introduction », Balzac, *Les Chouans*, *op. cit.*, p. 7.

5. La rédaction anonyme du code et des faux mémoires historiques, par exemple.

6. *Physiologie du mariage ou méditations de philosophie éclectique, sur le bonheur et le malheur conjugal*, publiées par un jeune célibataire, Paris, Levavasseur et Canel, décembre 1829.

7. Voir René Guise, « Histoire du texte », Balzac, *Physiologie du mariage*, *La Comédie humaine*, éd. P.-G. Castex, Gallimard, « Pléiade » [désormais *CH*], t. XI, p. 1746.

8. Voir une note de l'éditeur à la page p. 912 : Balzac, *op. cit.*, p. 1774.

9. Pierre Barbéris, « L'accueil de la critique aux premières grandes œuvres de Balzac (1829-1830) », *L'Année balzacienne*, 1967, p. 51-72.

10. René Guise, Balzac, *op. cit.*, p. 1746.

anonyme. En revanche, nous voulons simplement signaler que, à propos de l'usage de l'anonymat et du pseudonymat la *Physiologie* n'est pas un cas isolé.

En effet, pendant quelques années qui suivent la publication de la *Physiologie du mariage*, Balzac recourt plusieurs fois à l'anonymat et au pseudonymat, non seulement quand il publie des articles journalistiques ou politiques mais aussi quand il publie des textes littéraires ou romanesques<sup>11</sup>. C'est exactement pendant cette période que Balzac invente ou utilise plusieurs pseudonymes, tels qu'Alcofribas, Alfred Coudreux, Le Comte Alexandre de B., Henry B., Eugène de Morisseau. Et, s'il publie un certain nombre d'articles sous l'anonyme *absolu*, quelquefois, à la place d'une signature, il laisse cet anonyme *personnalisé* qu'est « l'auteur de la *Physiologie du mariage*<sup>12</sup> ». On peut remarquer de plus, que le premier des trois articles intitulés « Des artistes<sup>13</sup> » est signé « Le vieil artiste », alors que l'auteur était dans sa vie réelle « un jeune célibataire » de trente ans. Et, même si la plupart des fictions brèves, que Balzac désigne alors sous l'appellation du *conte*, sont publiés dans les revues avec son propre nom<sup>14</sup>, il se trouve au moins deux exceptions non négligeables. Non négligeables, dans la mesure où, la publication anonyme et pseudonyme de ces deux contes montre bien la réalité de la création littéraire de Balzac de l'époque.

Le premier conte s'intitule *La Comédie du Diable*<sup>15</sup>, qui est un des contes les plus fantastiques, satiriques et burlesques de Balzac. La première partie de ce conte est publiée, dans la revue *La Mode* au 13 novembre 1830, sans nom d'auteur, et la deuxième partie est publiée sous le titre de *Fragment d'une nouvelle satire ménippée*, dans *La Caricature* au 18 novembre 1830, et cette fois, le texte est signé par ces quatre pseudonymes que Balzac a forgés pour cette revue fantaisiste : Alfred Coudreux, Le Comte Alexandre de B., Henry B., et Eugène de Morisseau. Ensuite, le deuxième conte s'intitule *Une conversation entre onze heure et minuit*, publié anonymement d'abord dans *L'Artiste* en décembre 1831, puis, recueilli dans les *Contes bruns*, avec un autre conte balzacien intitulé *Le Grand d'Espagne*. Sur ces deux contes *bruns*, racontés par les narrateurs-personnages dans la « conversation conteuse », on peut dire qu'ils sont l'exemple le plus remarquable de récits-encadrés de Balzac<sup>16</sup>.

---

11. Voir Roland Chollet, *Balzac journaliste : le tournant de 1830*, Paris, Klincksieck, 1983. [« À la recherche de Balzac anonyme », p. 124-125 ; « Les problèmes des identifications », p. 211-218 ; « Le mystère des pseudonymes : historique des tentatives d'identification », p. 415-419 ; « Essai d'identification méthodique des articles de Balzac », p. 429-443.]

12. Voir « Complaintes satyriques [*sic*] sur les mœurs du temps présent », *La Mode*, 20 février 1830 ; « Mœurs parisiennes, Etude de femme », *La Mode*, 20 mars 1830 ; « L'atelier » [fragment de *La Vendetta*], *La Silhouette*, 1<sup>er</sup> avril 1830.

13. « Des artistes », *La Silhouette*, 25 février, 11 mars, et 22 avril 1830. [les deux dernières publications sont anonymes]

14. Par exemple « El Verdugo », publié dans *La Mode*, janvier 1830, est signé pour la première fois avec la particule « H. de Balzac ».

15. Balzac, *La Comédie du diable*, préface et note de Roland Chollet, postface de Joëlle Raineau, Saint-Epain, Lume, 2005.

16. Voir Mireille Labouret, « Le Rouge et le Brun. Ricochets de conversation balzacienne entre onze heures et minuit », *L'Ecole des lettres*, n° 13, *Balzac et la nouvelle*, numéro spéciale coordonné par Anne-Marie Baron, vol. I,

Pour mieux comprendre la situation éditoriale, il faut se rappeler que les *Contes bruns*, sont un recueil collectif de contes rédigés par Balzac, Philarète Chasles et Charles Rabou<sup>17</sup>. Et, à l'occasion de la publication de ce recueil, en février 1832, ces trois auteurs-conteurs décident entre eux de cacher leur nom-identité. Pour cela, au frontispice des *Contes bruns*, on voit, à la place du nom d'auteur, l'image d'une tête à l'envers. A propos de ces contes, on peut donc dire que, l'usage du pseudonyme et de l'anonyme est de nature collective. Parce que, si les *Contes bruns* sont un ouvrage collectif, aujourd'hui, surtout après l'étude de Roland Chollet, on connaît que *La Comédie du diable* est aussi un ouvrage de collaboration entre Balzac et Frédéric Soulié, qui travaillait alors avec Balzac<sup>18</sup>.

Jusqu'ici, nous avons mentionné quelques exemples de l'usage de l'anonyme et du pseudonyme par Balzac après *Le Dernier Chouan* : curieusement en effet, après cette période *fantaisiste*, Balzac renonce, de nouveau, à la publication anonyme ou pseudonyme. Certes, il faut admettre que, sauf la *Physiologie du mariage* et les *Contes bruns*, Balzac ne se cache sous le pseudonyme ou sous l'anonyme que pour la publication d'articles dans les revues. Et, pour les écrivains de l'époque, il n'est pas inhabituel de laisser une fausse signature aux écrits journalistiques<sup>19</sup>. Tout de même, ce qui nous semble original et intéressant chez Balzac, c'est la coexistence de ces deux identités dédoublées, l'authentique et l'apocryphe, qui caractérise, à mon avis, l'activité littéraire et journalistique de Balzac de cette période.

### *Balzac inventeur du titre trompeur*

Si l'on tourne les yeux, du nom d'auteur, vers le titre de l'œuvre, on peut s'apercevoir que, dans la bibliographie de Balzac de la première moitié des années 1830, les titres du recueil et les titres du récit sont parfois trompeurs. D'abord, un titre du recueil attire particulièrement notre attention. Car, Balzac baptise, trois fois, son recueil de fictions brèves *contes philosophiques*. En septembre 1831, Balzac publie les *Romans et contes philosophiques*<sup>20</sup>, et puis en octobre 1832, il publie *Nouveaux contes philosophiques*<sup>21</sup>. Entre les deux, il publie en juin 1832 *Contes philosophiques*<sup>22</sup> qui se

---

1998-1999, p. 29-48.

17. *Contes bruns* [par une tête à l'envers], Paris, Canel et Guyot, février 1832./ Balzac, Chasles, Rabou, *Contes bruns*, édition de Marie-Christine Natta, Jaignes, La Chasse au Snark, 2002.

18. Voir Roland Chollet, *op. cit.*, p. 338-347.

19. « Le pseudonymat étant a priori une dissimulation, il est difficile d'apporter une statistique précise sur l'importance de la population qui utilise ce procédé. En incluant l'anonymat, nous avons cependant relevé un taux exceptionnellement faible d'auteurs qui, sur notre corpus, n'ont jamais eu recours à ce procédé. Il faut dire que la participation à la presse implique pratiquement par définition le recours au masque.», Marie-Ève Thérénty, *Mosaïques. Etre écrivain entre presse et roman (1839-1836)*, Paris, Honoré Champion, « Romantisme et modernité », 2003, p. 152.

20. *Romans et contes philosophiques*, par M. de Balzac, Paris, Gosselin, septembre 1831, 3 vol.

21. *Nouveaux Contes philosophiques*, par M. de Balzac, Paris, Gosselin, octobre 1832, 1 vol.

22. *Contes philosophiques*, par M. de Balzac, Paris, Gosselin, juin 1832, 2 vol.

compose de douze contes déjà publiés dans les *Romans et contes philosophiques* en 1831. Ainsi, Balzac utilise toujours un même adjectif « philosophique » pour nommer son recueil de contes. Ici, nous n’interrogeons pas pourquoi Balzac veut qualifier son conte « philosophique », nous n’examinons non plus si les contes dans ces recueils sont vraiment philosophiques. Au lieu de cela, nous voulons signaler que, à l’époque, ce titre « conte philosophique », plus précisément le mot « philosophique » dans ce titre provoque la réaction discordante parmi les critiques. D’une part, par exemple, un chroniqueur anonyme de la *Revue de Paris*, admire l’« idée philosophique » dans les contes balzaciens. Je cite les première et dernière phrases de cet article :

Il y a encore place en France pour la poésie et le conte, pour le pittoresque et la philosophie. [...] ce qui est rare chez les hommes nés pour conter, il y a toujours une idée philosophique dans ses récits ; idée que l’on peut discuter sans doute, comme tous les idées philosophiques, mais qui prête son énergie secrète à la narration, et la frappe d’une empreinte de force et de vie<sup>23</sup>.

Et, d’autre part, ce recueil, plus précisément, ce titre connaît une réception tout à fait défavorable. L’auteur anonyme d’un article publié dans un quotidien *Le Revenant*, ne cache pas la défiance vis-à-vis de ce titre récurrent des « contes philosophiques », et il critique sévèrement l’absence de la « philosophie » dans les contes en dénonçant que ce titre est une sorte de « trompeuse affiche ».

Y-a-t-il une grande philosophie dans les contes philosophiques de M. Balzac? Autant que de fantastiques dans certains contes que nous voyons affichés aux carreaux de tous les libraires. Trompeuse affiche, enseigne de mauvaise foi! pourquoi ne pas dire tout simplement : Cher lecteur, ce que vous allez lire s’appellera comme il vous plaira de l’appeler. J’aurais pu mettre un titre ambitieux, effronté, procureur, eh bien! mieux vaut pour moi que vous fassiez-vous mêmes ce titre. Je mettrai donc en tête de mon livre : Historiettes, Nouvelles, Causeries, que sais-je?

À quoi bon des contes fantastiques drolatiques ou philosophiques<sup>24</sup>.

Si le titre du recueil paraît ainsi *ambitieux* et *trompeur*, au moins, aux yeux de critiques de l’époque<sup>25</sup>, certains titres de récits et articles, publiés presque en même temps que ces recueils, nous semblent évidemment *mystificateurs*. Parmi quelques exemples remarquables, citons d’abord la *Notice biographique sur Louis Lambert*, qui est le titre original de *Louis Lambert*, publié dans les *Nouveaux Contes philosophiques* en octobre 1832<sup>26</sup>. À première vue, surtout pour le lecteur d’aujourd’hui, ce titre même n’évoque pas grande chose. Mais, pour les contemporains de Balzac, ce titre, plus précisément cette formule « notice biographique » pouvait faire croire que ce texte présentait une personne réelle, alors que, comme on le sait, Louis Lambert est un personnage

---

23. [Anonyme] « Chronique. *Romans et contes philosophiques*, par M. de Balzac. », *Revue de Paris*, t. 31, octobre 1831, p. 194-195.

24. *Le Revenant*, 29 octobre 1832, p. 1.

25. Voir [Anonyme] « *Nouveaux contes philosophiques*, par M. de Balzac », *Revue des Deux Mondes*, 1832, t. 8, novembre 1832, p. 607-608.

26. *Nouveaux Contes philosophiques*, par M. de Balzac, Gosselin, octobre 1832.

fictif. Pourquoi? Parce que, la « notice biographique » était, à cette époque, une formule assez courante, et les auteurs des ouvrages biographiques de la vie d'une personne réelle ont utilisé souvent cette formule pour nommer leur œuvre de la *vraie* biographie<sup>27</sup>. Comme l'a remarqué José-Luis Diaz, c'est en partie à cause de cette similitude au niveau du titre et du style entre la biographie et le récit balzacien, que : « la critique traite communément certaines fictions comme s'il s'agissait de biographies<sup>28</sup> » et en effet, dans un compte-rendu des *Nouveaux contes philosophiques* publié dans *L'Artiste*, un critique écrit sur la *Notice biographique sur Louis Lambert* que : « Je vous engage à lire cette ravissante biographie<sup>29</sup> ». On connaît bien que l'histoire intellectuelle de Louis Lambert n'est pas heureuse, et sa vie est pathétique. Cependant, malgré la tonalité sérieuse du récit, on peut dire que le titre original de la première version de *Louis Lambert* était un titre non seulement *mystificateur* mais aussi *parodique*.

Quant au *Voyage de Paris à Java*, publié en novembre 1832, un mois après la *Notice biographique sur Louis Lambert*, l'intention mystificatrice de l'auteur est aussi évidente. Comme on le sait, le *Voyage de Paris à Java* est un récit fictif, dans lequel, le narrateur parisien écoute le délicieux souvenir *fictif* du voyage *imaginaire* à Java par un voyageur *excentrique*. Dans ce sens, on peut dire simplement que le *Voyage de Paris à Java* n'est pas un récit de voyage, mais en réalité, un récit d'un rêve et d'un désir de voyage. Il est donc clair que Balzac, en intitulant ainsi ce récit, imite le titre typique du récit de voyage. Ce qui est intéressant à signaler c'est que le récit de voyage était un des genres les plus préférés des grandes revues littéraires comme la *Revue des Deux Mondes* ou la *Revue de Paris*, en particulier au début des années 1830<sup>30</sup>. Il est à remarquer que c'est dans la *Revue de Paris*, que Balzac a publié son *Voyage de Paris à Java*, quelques semaines après la publication dans cette même revue, un vrai récit-reportage de voyage du « capitaine Basil Hall » intitulé le *Voyage et esquisses de la vie maritime*<sup>31</sup>. C'est vrai que, quand on ouvre la *Revue de Paris*, et puis, qu'on voit le titre complet du *Voyage de Paris à Java* : « Voyage de Paris à Java, fait suivant la méthode enseigné par M. Charles Nodier en son *Histoire du roi de bohème et de ses sept châteaux*, au chapitre où il est traité par lui des divers moyen de transport en usage chez quelques auteurs anciens et modernes », on doit reconnaître que ce titre est trop fantaisiste pour jouer un faux semblant d'un récit de

---

27. « L'idée de composer une *Notice biographique* n'avait rien de bien original en 1832. Le genre, le ton sont à la mode, et la première phrase du roman imprimé rappelle les premiers mots d'un article de dictionnaire biographique. Balzac, amateur de dictionnaires comme son héros, appréciait et possédait la *Biographie universelle de Michaud*. », Michel Lichtlé, « Introduction », Balzac, *Louis Lambert*, CH, t. XI, p. 562. Aujourd'hui, sur le site *Gallica*, on peut trouver et consulter un tas d'exemples de ces « notices biographiques » sur la personne réelle comme Napoléon, Lafayette, Scott, Saint-Martin, etc.

28. José-Luis Diaz, *L'Homme et l'œuvre : Contribution à une histoire de la critique*, Paris, PUF, « Les Littéraires », 2011, p. 114.

29. [Alexandre] Saint-C[héron], « *Nouveaux Contes philosophiques*, par M. de Balzac », *L'Artiste*, 13 janvier 1833, t. IV, p. 283.

30. Voir Marie-Ève Thérénty, *op. cit.*, p. 294-320.

31. Balzac, « Voyage à Java » ; Capitaine Basil Hall, « Voyage et esquisses de la vie maritime », *Revue de Paris*, 25 novembre 1832, t. 44, p. 217-250 ; p. 69-78.

voyage<sup>32</sup>. Pourtant, le titre abrégé de ce récit, paru dans la table des matières de la *Revue de Paris* : « Voyage à Java<sup>33</sup> », me semble un titre plus ou moins vraisemblable, qui pourrait amener le lecteur naïf de l'époque à croire que le texte est un récit *vrai* de voyage. De plus, l'étude de Roland Chollet sur le manuscrit de ce récit montre que, au début de la rédaction, Balzac a eu l'idée d'intituler ce récit « Le Voyage fait à l'Isle de Java, en Xbre 1831 par M. de Balzac<sup>34</sup> ». On peut dire que ce titre initial et inédit du *Voyage à Java*, est un titre moins fantaisiste, qui est par conséquent plus mystificateur et trompeur que le titre définitif. Il est clair que, avec ce titre, Balzac voulait s'amuser de la crédulité du lecteur. Cette histoire de la modification du titre témoigne qu'il y a chez l'auteur de ce récit une certaine tendance mystificatrice.

Pour traiter suffisamment les autres titres trompeurs de Balzac, dans le cadre de cette étude, je n'ai pas assez d'espace. Je veux juste souligner l'usage abusif du mot « théorie » dans les titres de quelques articles pseudo-scientifiques<sup>35</sup>. Je m'intéresse aussi à un « titre intrigant » (selon l'expression de Isabelle Tournier dans son édition) inventé par Balzac en 1833 : *Fragments d'un roman publié sous l'Empire par un auteur inconnu*<sup>36</sup>. Et, je pense qu'il sera intéressant de travailler sur le changement du surtitre effectué par Balzac principalement entre 1834 et 1836 sur ses *Scènes* et ses *Contes*. Parce qu'on peut dire que ce changement a deux objectifs sincère et insincère, esthétique et commercial : car, par cette opération postérieure, Balzac voulait non seulement regrouper des ouvrages déjà publiés autour des nouveaux axes, mais aussi de recycler et revendre le même texte en ne modifiant que son apparence<sup>37</sup>. Mais, cela est une autre histoire.

Ce que je peux dire ici, en me basant sur quelques exemples des titres trompeurs que nous avons pris, c'est que Balzac était assez conscient de la portée et l'impact du titre. Le titre du recueil ou du récit était pour lui, un élément privilégié de son œuvre, surtout parce que, avec le titre, l'auteur peut montrer au lecteur avant la lecture une image soit fidèle ou infidèle, soit vraie ou trompeuse du récit. Nous avons constaté que, quand Balzac intitule certaines de ses œuvres, il se réfère évidemment au mécanisme de mystification. Et, dans les cas que nous venons de mentionner, j'imagine que Balzac a osé inventer le titre qui ne reflète pas tout à fait fidèlement le contenu du récit. Mais pourquoi? Alors, dans le dernier temps, je vais interroger pourquoi Balzac

---

32. Il est intéressant à signaler que, quelques semaines après la publication du *Voyage de Paris à Java*, la *Revue de Paris* publiée dans la même rubrique, un rapport-récit de voyage *réel* par Nodier. Voir Nodier, « Voyage en Auvergne : Saint Flour, par MM. Nodier et Taylor », *Revue de Paris*, décembre 1832, t. 45, p. 77-92.

33. *Revue de Paris*, 25 novembre 1832, t. 44, p. 270.

34. Ce titre est cité par Roland Chollet dans une note à son édition du *Voyage de Paris à Java*. Voir Balzac, *OD*, t. II, p. 1772.

35. Voir « Nouvelle théorie du déjeuner », *La Mode*, 29 mai 1830, reproduit dans *L'Album littéraire* en 1832 ; « Théorie du conte » (inédit, probablement rédigée entre octobre-décembre 1832) ; « Théorie de la démarche », *L'Europe littéraire*, août-septembre 1833.

36. Balzac, « *Fragments [sic] d'un Roman publié sous l'Empire, par un auteur inconnu* », *Les Causeries du monde*, le 26 septembre 1833. Son titre original était *Fragments [sic] d'un Roman publié sous l'Empire, par un auteur inconnu, en deux maculatures, feuilles 8 du 3<sup>e</sup> volume et feuille 10 du 4<sup>e</sup> côté de première*.

37. Sur l'aspect commercial de cette opération, voir par exemple un compte-rendu du temps : [Anonyme] « Le Livre mystique de Balzac », *Bulletin littéraire, revue critique des livres nouveaux*, n° 1, janvier 1836, p. 24.

s'attachait ainsi à l'art de la mystification.

### *L'art de la mystification chez Balzac*

D'abord, en ce qui concerne l'usage du titre trompeur, il n'est pas difficile à supposer, que Balzac n'a pas produit un décalage entre l'apparence et le contenu du récit juste pour s'amuser ou pour tromper le lecteur. À mon avis, c'était plutôt pour susciter la réaction immédiate de la part du lecteur. Et c'est à partir de cet échange entre action et réaction, que Balzac peut établir et élargir le circuit de communication entre auteur et lecteur. Certes, comme nous avons vu à propos des *Romans et contes philosophique*, le titre trompeur ou ambitieux peut provoquer, malgré l'intention de l'auteur, la réception défavorable, surtout de la part de la critique. Cependant, en même temps, cela nous permet de dire que, c'est en partie grâce à ce titre audacieux que Balzac a réussi à recevoir un plus large écho que celui qu'il a eu dans la presse, à l'occasion de la publication d'un recueil qui porte le titre joli mais modeste des *Scènes de la vie privée*<sup>38</sup>.

Si la mystification sur les titres de l'œuvre est effectuée par Balzac dans le but d'établir la communication et de produire l'effet de provocation et de séduction au moment de la réception, il en va de même en ce qui concerne la mystification sur le nom d'auteur. Car, quand Balzac a recouru à l'anonymat et au pseudonymat, ce n'était pas seulement pour se cacher sous le voile ou pour éviter de compromettre sa réputation en train de s'établir. Mais aussi, c'était pour provoquer et stimuler la curiosité du lecteur qui pourrait s'amuser de dévoiler la figure déguisée de l'auteur. Il faut dire que, en réalité, c'est l'auteur de la mystification lui-même qui aime dévoiler le mystère. L'identité de l'auteur anonyme de la *Physiologie du mariage* est, après un court intervalle de temps, révélée définitivement par Balzac dans la préface de *La Peau de chagrin*<sup>39</sup>. Et, un mois après la publication de *La Peau de chagrin*, Balzac admet l'usage de pseudonymes de « Alfred Coudreux, Le Comte Alexandre de B., Henry B., Eugène de Morisseau », en intégrant *La Comédie du diable* aux *Romans et contes philosophiques*, qui sont publiés par son vrai nom de plume « M. de Balzac ». Quant à deux contes publiés anonymement dans les *Contes bruns*, après quelques années d'intervalle, Balzac les réutilise, au moins partiellement, pour composer les romans-clefs de *La Comédie humaine*, tels que *La Muse du département* (1837-1843), *l'Autre Etude de femme* (1842) etc. Alors, on peut dire que Balzac mystificateur cache derrière lui, presque toujours, Balzac démystificateur. Je pense que c'est cette double personnalité de Balzac mystificateur qui peut expliquer en partie pourquoi Balzac n'hésite pas à publier sous anonyme ou sous pseudonyme certains de ses articles et ses œuvres importants et remarquables de cette période cruciale.

---

38. Voir Pierre Barbéris, *op. cit.*, p. 72.

39. *La Peau de chagrin*, par M. de Balzac, Gosselin, août 1831./ Balzac, « Préface de la première édition. *La Peau du chagrin* » [1831], *La Peau de chagrin*, CH, t. X, p. 47-55.

De plus, il y a une autre raison qui explique pourquoi Balzac pratique ainsi librement l'art de la supercherie, de la tromperie, de l'imposture après sa réentrée en littérature en 1829. C'est parce que Balzac est, avant tout, défenseur et promoteur de la mystification littéraire. Dans un article intitulé « De la mode en littérature »<sup>40</sup>, publié dans *La Mode* en mai 1830, on trouve l'opinion de Balzac sur l'innocence et la nécessité de la mystification dans la vie littéraire. L'article est écrit à la forme d'une lettre, dans laquelle Balzac donne des conseils sincères à une dame de Tours qui veut « faire un ouvrage<sup>41</sup> » et espère naïvement avoir le succès à Paris. C'est en « dévoilant tous les dangers<sup>42</sup> » et les « mystères de [nos] succès<sup>43</sup> » dans la capitale de la littérature, que Balzac instruit cette dame un *truc* pour devenir un écrivain réussi et célèbre comme Hugo et Sainte-Beuve. En un mot, le truc à succès est de mystifier le lecteur<sup>44</sup>.

Vers la fin de cet article, à cette dame de Tours, Balzac conseille délibérément de fabriquer une « étiquette à laquelle doivent se soumettre la personne et le livre d'un auteur<sup>45</sup> ». Et, comme le destinataire de cette lettre est une noble femme mariée « la comtesse d'O...t<sup>46</sup> », Balzac lui suggère d'inventer un portrait fictif de l'auteur en une « jeune muse<sup>47</sup> », ainsi que, un nom d'auteur simplifié mais joli et distingué, qui pourraient correspondre à la tendance dominante de la mode en littérature qu'est la « manie de jeunesse<sup>48</sup> ». Car, selon Balzac, dans la capitale de la littérature, mystifier le lecteur sur l'identité de l'auteur est une « innocente tromperie<sup>49</sup> » pour se distinguer et pour vivre « au milieu de charlatans<sup>50</sup> » littéraires.

Alors, si la mystification sur l'identité de l'auteur est admise ainsi par Balzac comme « innocent charlatanisme<sup>51</sup> », on peut considérer que l'anonymat, le pseudonymat, et le titre trompeur sont également, pour Balzac, le procédé innocent de la mystification littéraire. En d'autres termes, chez Balzac, le nom d'auteur et le titre d'œuvre peuvent être, au même titre que l'image de l'auteur, une « étiquette » menteuse mais nécessaire et indispensable dans la première

---

40. [Balzac] « De la mode en littérature. Première lettre à madame la comtesse d'O...t », *La Mode*, le 29 mai 1830. [signé « H »] Cet article est repris dans Balzac, *Œuvres diverses*, éd. P.-G. Castex, Gallimard, « Pléiade », t. II, p. 755-762.

41. *Ibid.*, p. 755.

42. *Ibid.*, p. 757

43. *Ibid.*, p. 756.

44. Quand Balzac écrit cet article en 1830, Hugo et Sainte-Beuve ne sont pas seulement des écrivains jeunes et déjà reconnus mais aussi des auteurs des livres anonymes ou pseudonymes. La première édition des premiers romans de Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné* (chez Gosselin, février 1829) par exemple, sont publiés en anonyme et la *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme* (chez Delangle, avril 1829) de Sainte-Beuve est censée écrite par un étudiant en médecine mort par phtisie.

45. *Ibid.*, p. 760.

46. *Ibid.*, p. 755.

47. *Ibid.*, p. 761.

48. *Ibid.*

49. *Ibid.*, p. 762.

50. *Ibid.*, p. 759.

51. *Ibid.*, p. 761.

carrière de l'écrivain. Dans ce sens, on peut conclure que l'art de la mystification chez Balzac, est l'art de devenir et d'être écrivain, mais aussi l'art de vivre comme un écrivain. Et il n'est pas difficile à imaginer combien cet art à la fois *faux* et *innocent* est utile et inévitable surtout pour un écrivain jeune et ambitieux comme Balzac dans ses années d'essor.

Michiaki TANIMOTO  
Université Paris 7 - Diderot